



Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Budget des dépenses
1997-1998

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1997

En vente au Canada par l'entremise des
librairies associées et autres libraires

ou par la poste auprès du

Groupe Communication Canada – Édition
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N^o de catalogue BT31-2/1998-III-59
ISBN 0-660-60105-2



Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Budget des dépenses
1997-1998

Partie III

Plan de dépenses

Accordé

Premier ministre

Secrétaire

Préface

Le présent document est un rapport au Parlement qui indique comment les ressources créditées par ce dernier ont été ou seront dépensées. Il s'agit en fait d'un compte rendu renfermant plusieurs niveaux de détails afin de répondre aux divers besoins de ses utilisateurs.

La Partie III de 1997-1998 a été structurée différemment afin d'établir une distinction nette entre les données de planification et les renseignements sur le rendement, et de mettre l'accent sur les plans et le rendement à long terme des ministères.

Le document est divisé en quatre sections :

- Sommaire du Ministre
- Plan ministériel
- Rendement du ministère
- Renseignements supplémentaires

À noter que, conformément aux principes qui sous-tendent le budget de fonctionnement, l'utilisation des ressources humaines dont il est fait état dans ce document doit être mesurée en équivalents à temps plein.

Table des matières

I	Sommaire du Ministre	4
II	Plans ministériels	
	A. Sommaire des plans et priorités du ministère	5
	B. Vue d ensemble du ministère	
	• Rôles et responsabilités	6
	• Organisation et composition des programmes	6
	• Objectifs et priorités	7
	• Plans de ressources et tableaux financiers	
	• Autorisations de dépenser	8
	• Coût net du Programme	9
III	Rendement du ministère	
	A. Sommaire du rendement du ministère	
	• Contexte des activités	10
	• Vue d ensemble du ministère	10
	• Rendement 1995-1996	10
	• Dépenses prévues et dépenses réelles votées du Ministère	11
	• Tableaux statistiques	
	• Tableau 1 : Conférences d après le lieu, le genre et le niveau	12
	• Tableau 2 : Nombre et pourcentage de conférences par région	13
	• Tableau 3 : Réunions intergouvernementales - Ventilation par secteur	14
	• Tableau 4 : Documents de conférences codés, catalogués et distribués	15
IV	Renseignements supplémentaires	16

Section I : Sommaire du ministre

Les conférences intergouvernementales constituent l'un des principaux mécanismes de régie de notre fédération puisqu'elles offrent l'occasion aux gouvernements de se consulter et de coordonner leurs politiques et programmes. Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) a été créé afin d'assurer des services administratifs à ces conférences.

Nous estimons qu'à l'avenir, les questions que doivent trancher les gouvernements entraîneront des activités soutenues au niveau des conférences intergouvernementales. Le SCIC doit être en mesure de continuer à fournir un service de conférence de haute qualité aux gouvernements en cette période d'évolution technologique rapide et de diminution des ressources financières. Le Secrétariat fera des efforts tout particuliers pour adapter et utiliser les progrès réalisés dans les domaines des communications et de la technologie de la gestion de l'information dans ses services aux conférences. À cette fin, il faudra utiliser de la façon la plus efficace les ressources financières et humaines, notamment en privilégiant la formation du personnel et son perfectionnement.

Section II: Plans ministériels

A. Sommaire des plans et priorités du ministère

Contexte

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) est un petit organisme, à un seul programme, qui fournit des services administratifs de planification et d'organisation de conférences intergouvernementales de haut niveau dans presque tous les secteurs d'activités gouvernementales.

Bien que désigné un ministère fédéral aux fins de la Loi sur la gestion des finances publiques par décret, le 29 novembre 1973, il s'agit en fait d'un organisme qui relève à la fois du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux. Les deux ordres de gouvernement contribuent à son budget et son personnel se compose de fonctionnaires fédéraux et provinciaux. Il y a actuellement 31 équivalents temps plein dans l'organisme, y compris 9 postes occupés par des fonctionnaires provinciaux.

Outre les services assurés aux conférences fédérales-provinciales des Premiers ministres, le SCIC offre des services aux autres réunions de Premiers ministres telles que la Conférence annuelle des Premiers ministres provinciaux, les réunions de Premiers ministres de l'Est du Canada et des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et la Conférence des Premiers ministres de l'Ouest. Il est à noter, toutefois, que la principale tâche du Secrétariat consiste à assurer les services nécessaires aux réunions multilatérales de ministres et de sous-ministres dans quelque 25 secteurs d'activités gouvernementales.

Les ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux appelés à organiser et à présider de telles réunions peuvent se prévaloir des services du SCIC. Essentiellement, le mandat de l'organisme et son unique programme visent à soulager les ministères clients des nombreuses tâches techniques et administratives associées à la planification et à la conduite de conférences intergouvernementales des plus hauts niveaux.

Les réunions servies par le SCIC se caractérisent d'abord et avant tout par leur aspect multilatéral, le prestige des participants, la nature souvent litigieuse des questions discutées, ainsi que l'examen attentif de la population et des médias. Dans ce contexte, un secrétariat permanent tel que le SCIC assure, de façon continue et souvent à très brève échéance, le niveau élevé de neutralité, de confidentialité, de continuité et de compétence globale que ce genre de conférence exige. En fait, ces besoins et ces objectifs constituent la raison même de la création du SCIC en 1973.

Dans le climat actuel de contraintes budgétaires, de restructuration et de réorganisation gouvernementales, d'autres avantages marqués se sont révélés. Plus particulièrement, les activités du SCIC ont réduit considérablement ou éliminé le genre de dédoublement inévitable si les gouvernements et ministères clients étaient responsables de tous les aspects techniques et administratifs de chaque conférence qu'ils organisent. En outre, le Secrétariat s'est créé des compétences et une réputation qui, au fil des ans, ont permis de conclure des partenariats rentables avec le secteur privé, tout particulièrement dans les domaines des communications, de

l'interprétation et de l'équipement et des services de bureau. Le Secrétariat a mis en oeuvre de nombreuses mesures d'économie et a augmenté son efficacité globale dans un effort pour suivre les changements technologiques constants, l'évolution des structures gouvernementales et les nouvelles exigences de sa clientèle. Le Secrétariat a ainsi pu contrôler le coût de ses services et les économies réalisées sont transmises aux gouvernements cotisants à chaque année.

À cet égard, cependant, il est à noter que l'organisme doit se conformer à des décisions prises par les gouvernements de se réunir pour discuter de questions nationales ou précises importantes. Les décisions en ce qui concerne le lieu des réunions, leur nombre au cours d'une même année, leur date et leur durée dépendent de facteurs qui échappent au contrôle du Secrétariat. Le niveau des dépenses du SCIC pour chaque exercice est cependant directement touché par ces divers facteurs.

B. Vue d'ensemble du ministère

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) a été créé par les Premiers ministres canadiens en mai 1973 afin d'assurer, aux réunions fédérales-provinciales et interprovinciales des Premiers ministres, des ministres et des sous-ministres, les services nécessaires à leur organisation et à leur administration. Le SCIC est un organisme du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et comme tel, agit comme organisme intergouvernemental neutre. Les deux ordres de gouvernement contribuent à son budget et son personnel se compose à la fois de fonctionnaires fédéraux et provinciaux. Le Secrétariat soumet un rapport annuel à tous les gouvernements. Les activités font l'objet d'un examen par de hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux désignés par leur Premier ministre respectif. Le SCIC rend compte au Parlement par l'entremise du Premier ministre du Canada.

- **Rôles et responsabilités**

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes a été créé en vertu d'une entente intervenue à la Conférence des Premiers ministres de mai 1973. Il a été désigné comme ministère fédéral par voie de décret daté du 29 novembre 1973.

Les services du SCIC comprennent l'aménagement des locaux de conférences; l'affectation d'un secrétaire; l'interprétation; la traduction, l'impression, la distribution et le contrôle des documents; la rédaction d'un compte rendu des délibérations; les relations avec les médias; la sécurité; la mise en place de matériel technique, et la prestation de services de secrétariat. Outre ces services de conférences qui sont offerts partout au Canada, le Secrétariat conserve des archives qui sont à la disposition des gouvernements. Le SCIC constitue, pour les bibliothèques législatives, universitaires et municipales ainsi que pour le public en général, la principale source de documents non classifiés émanant de conférences intergouvernementales.

- **Organisation et composition du programme**

Organisation : De ses bureaux à Ottawa, le SCIC fournit des services de conférences partout au pays où se tiennent des réunions intergouvernementales. Le Secrétaire, qui est le principal dirigeant, est nommé par le gouverneur en conseil après consultation des Premiers ministres provinciaux. L'organisation rend compte au Parlement par l'entremise du Premier ministre du Canada.

L'organisation du SCIC comporte les sous-activités suivantes :

- Les Services aux conférences, qui consistent en quatre équipes organisées de manière à fournir des services d'administration, de soutien et d'aide technique aux différentes réunions intergouvernementales dans l'ensemble du Canada;
 - Le Centre de documentation intergouvernemental (CDI) qui voit au contrôle des documents et à la gestion des dossiers des conférences auxquelles des services sont fournis, aux services de distribution et de consultation de la documentation publique des conférences, et au maintien d'archives intergouvernementales à l'usage des gouvernements fédéral et provinciaux; et
 - Les Services financiers et administratifs qui soutiennent l'ensemble du SCIC.
- Objectifs et priorités

Le SCIC fournit des services d'administration et de soutien aux réunions des Premiers ministres ainsi qu'à des réunions fédérales-provinciales et interprovinciales de ministres et de sous-ministres.

Le SCIC ne convoque pas de réunions intergouvernementales. Il est plutôt appelé à répondre aux besoins créés par les décisions des gouvernements de se réunir pour traiter de questions nationales ou d'autres points précis. **Le SCIC n'exerce aucun contrôle sur le lieu de ces réunions, leur nombre au cours d'un exercice donné, leur date et leur durée.** Le niveau des dépenses du SCIC pour chaque exercice est cependant directement touché par ces divers facteurs.

Certaines questions intergouvernementales importantes pourraient surgir et exiger des réunions supplémentaires au cours de l'exercice 1997-1998. Comme il n'est pas possible de prévoir ces questions avec une certaine certitude, il se peut que des crédits supplémentaires soient requis pendant cette période pour les raisons suivantes :

- lorsqu'il faut assurer le soutien à une série de conférences sur des dossiers intergouvernementaux clés; ou
- lorsque le nombre de conférences à servir dépasse la capacité budgétaire du SCIC.

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1997-1998 - Partie II du Budget des dépenses**Besoins financiers par autorisation**

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal 1997-1998	Budget principal 1996-1997
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes		
10 Dépenses du Programme	2 850	2 899
(S) Contribution aux régimes d'avantages sociaux des employés	254	216
Total de l'organisme	3 104	3 115

Crédits - Libellé et sommes demandées

Crédits (dollars)	Budget principal 1997-1998
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	
10 Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes - Dépenses du Programme	2 850 000

Coût net du Programme

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal 1997-1998	
	Fonctionnement	Total du Budget des dépenses principal
Programme		
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	3 104	3 104
	3 104	3 104
Autres recettes et dépenses		
Recettes portées au Trésor		(902)
Coût estimatif des services rendus par les autres ministères		368
Coût net du Programme		2 565

Section III: Rendement du ministère

A. Sommaire du rendement du ministère

Contexte des activités

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) a été créé pour fournir des services administratifs et des services de soutien pour la tenue de réunions des Premiers ministres, de réunions fédérales-provinciales et de réunions interprovinciales des ministres et sous-ministres.

Le SCIC ne convoque pas de réunions intergouvernementales. Il est plutôt appelé à répondre aux besoins créés par les décisions des gouvernements de se réunir pour traiter de questions nationales ou d'autres points précis. Le SCIC n'exerce aucun contrôle sur le choix de l'endroit où se tiennent les réunions, le nombre de réunions au cours d'un exercice donné, leur date et leur durée. Le niveau des dépenses du SCIC pour chaque exercice est cependant directement touché par ces divers facteurs.

Vue d'ensemble du ministère

En 1995-1996 le référendum au Québec a eu une incidence significative sur le nombre total de conférences servies par le SCIC. En effet, ce nombre a chuté à 47, soit le chiffre le plus bas en 20 ans. Bien que les compressions budgétaires de tous les gouvernements aient pu se répercuter sur la fréquence des réunions, il est fort probable que le référendum a, au cours de l'exercice en question, considérablement freiné l'activité dans le domaine des conférences intergouvernementales.

Rendement 1995-1996

Conférences

En 1995-1996, le SCIC a offert ses services pour la tenue de 47 conférences. Ce chiffre ne reflète pas le nombre anormalement élevé de réunions qui ont été remises à plus tard ou annulées -- certaines à très bref délai de préavis -- après avoir amené le personnel du Secrétariat à mener une activité de planification considérable et, dans certains cas, entraîné des dépenses additionnelles.

Le SCIC a servi trois conférences au niveau des Premiers ministres, en 1995-1996. La 21^e Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada a eu lieu à Portsmouth (New Hampshire) les 8 et 9 juin, tandis que la 36^e Conférence annuelle des Premiers ministres a eu lieu à St. John's (Terre-Neuve) du 23 au 25 août; la Conférence des Premiers ministres de l'Ouest s'est tenue en 1995 à Yorkton (Saskatchewan) entre le 31 octobre et le 2 novembre.

Les 31 conférences tenues aux niveaux des Premiers ministres et des ministres ont représenté 66 p. 100 du nombre total des réunions organisées par le SCIC en 1995-1996. Il s'agit là d'une augmentation de 5 p. 100 par rapport à l'année précédente, qui reflète la tendance qui se dessine en faveur d'un nombre plus restreint de réunions intergouvernementales multilatérales au niveau des sous-ministres.

Comme le montre le tableau 1, le Secrétariat a participé à l'organisation de 32 réunions

fédérales-provinciales-territoriales et de 15 réunions provinciales-territoriales en 1995-1996. Ainsi, ces deux types de conférences représentent respectivement 68 p. 100 et 32 p. 100 du nombre total pour l'année; il s'agit là de proportions qui n'ont à peu près pas changé au cours de ces trois dernières années.

Le tableau 2 indique le nombre de conférences organisées dans chaque région. Les provinces de l'Ouest ont accueilli 21 conférences, soit 45 p. 100 du nombre total de conférences servies par le SCIC en 1995-1996 (le même pourcentage qu'en 1994-1995). Seulement cinq conférences (11 p. 100) ont eu lieu dans la région canadienne de l'Atlantique, ce qui représente une baisse par rapport à l'année précédente (25 p. 100). Neuf conférences (soit 19 p. 100 du nombre total) ont été tenues dans la région de la Capitale nationale, comparativement à 7 (10 p. 100) l'année précédente, tandis que huit réunions (17 p. 100) ont eu lieu dans d'autres villes de l'Ontario. Les autres conférences ont eu lieu au Yukon (3) et au New Hampshire (1).

Selon le tableau 3, l'environnement, la santé, les ressources humaines et les services sociaux ainsi que les ressources naturelles ont été les secteurs les plus dynamiques en matière de conférences servies par le SCIC en 1995-1996; en effet, ils ont fait l'objet de 23 conférences (soit 49 p. 100 du nombre total).

Enfin, le Secrétariat a apporté une aide fort appréciée à l'organisation du Sommet du G-7 à Halifax, en juin 1995, en y affectant six membres de son personnel pendant une semaine, soit la durée du Sommet.

Centre de documentation intergouvernementale (CDI)

En 1995-1996 (voir tableau 4), les archives du CDI ont continué de s'accroître. L'apport de 609 nouveaux documents porte le fonds documentaire, qui couvre tous les secteurs faisant l'objet de conférences, à plus de 25 000 documents. Ceux-ci sont mis à la disposition des institutions gouvernementales des niveaux fédéral et provincial, s'il y a lieu. Les documents non classifiés sont également mis à la disposition du public, sur demande, grâce à un réseau de distribution de 113 bibliothèques législatives, universitaires et publiques, dans le cadre du programme <<bibliothèque dépositaire>> qu'administre le CDI.

Dépenses prévues et dépenses réelles votées du Ministère

(en milliers de dollars)	Réel 1993-1994	Réel 1994-1995	Budget principal 1995-1996	Réel 1995-1996
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	2 783	2 611	3 133	2 867
Total	2 783	2 611	3 133	2 867

Le Budget des dépenses principal de 1995-1996 et les dépenses réelles ont augmenté de 332 000 \$ et de 209 000 \$ respectivement, en raison des coûts de traduction. Au cours des exercices précédents, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada assumait ces coûts.

TABLEAU 1
CONFÉRENCES D APRÈS LE LIEU, LE GENRE ET LE NIVEAU
Exercice 1995 - 1996

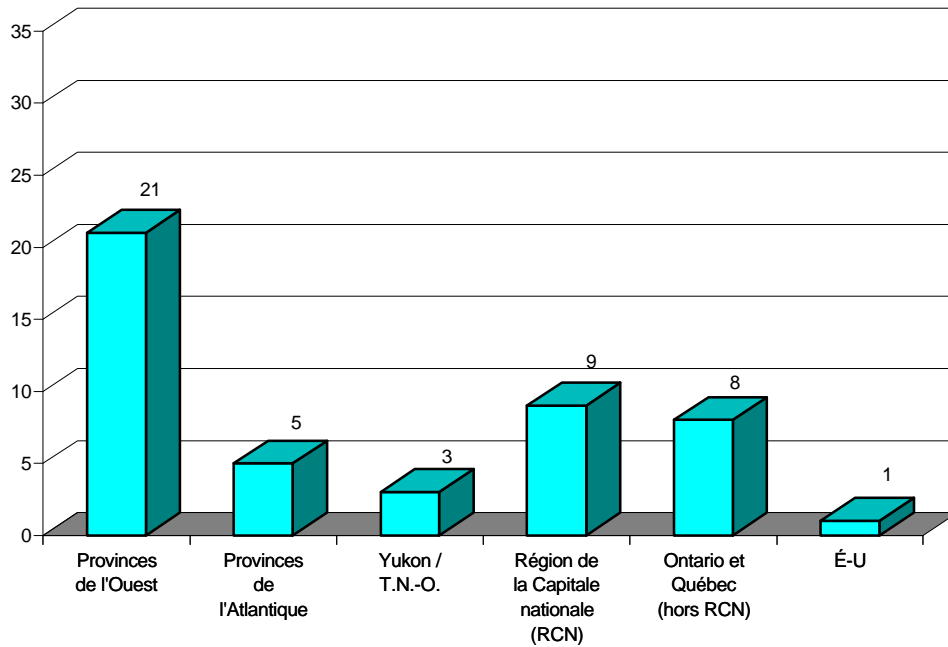
	FÉDÉRALES - PROVINCIALES-TERRITORIALES			PROVINCIALES-TERRITORIALES			TOTAL		
	Premier ministres	Ministres	Sous-ministres	Premier ministres	Ministres	Sous-ministres	P.M min.	s.-m.	
National Capital Region	0	2	7	0	0	0	0	2	9
Ontario *	0	4	1	0	3	0	0	7	8
Québec *	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nouvelle-Écosse	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nouveau-Brunswick	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Manitoba	0	1	3	0	1	0	0	2	5
Colombie-Britannique	0	2	1	0	2	0	0	4	5
Île-du-Prince-Édouard	0	1	0	0	2	0	0	3	3
Saskatchewan	0	2	2	1	0	1	1	2	6
Alberta	0	2	1	0	2	0	0	4	5
Terre Neuve et Labrador	0	1	0	1	0	0	1	1	2
Yukon / T.N.-O.	0	2	0	0	1	0	0	3	3
États-Unis	0	0	0	1	0	0	1	0	1
TOTAL PAR GENRE ET NIVEAU	0	17	15	3	11	1	3	28	47
TOTAL BY GENRE		32			15				
TOTAL À L'EXTÉRIEUR DE LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE	0	15	8	3	11	1	3	26	38

* Abstraction faite de la Région de la Capitale nationale

Tableau 2 :

CONFÉRENCES EN 1995-1996

NOMBRE DE CONFÉRENCES PAR RÉGION



POURCENTAGE DE CONFÉRENCES PAR RÉGION

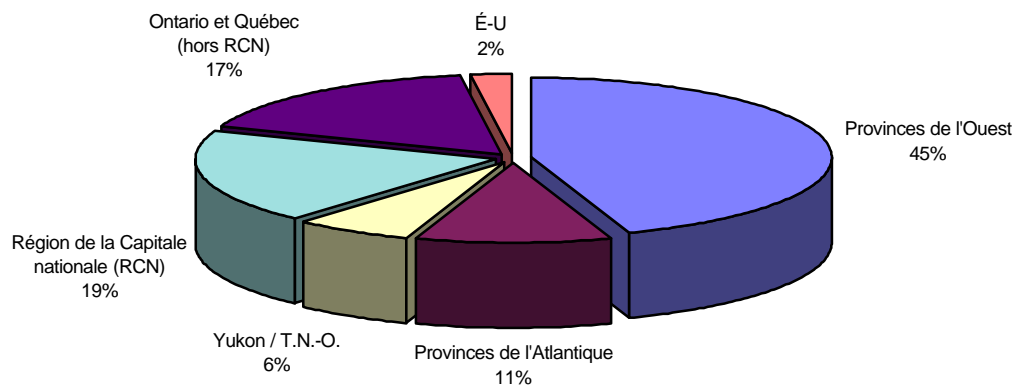


Tableau 3 : Réunions intergouvernementales - Ventilation par secteur de 1991-1992 à 1995-1996

	1995-1996	1994-1995	1993-1994 ¹	1992-1993 ¹	1991-1992 ¹
Administrations locales	1	2	1	1	1
Affaires autochtones	-	3	6	1	1
Affaires intergouvernementales	3	2	3	2	2
Agriculture	2	3	4	4	4
Citoyenneté et Immigration	2	1	-	-	-
Commerce	3	6	2	6	6
Condition féminine	1	1	1	1	3
Constitution	-	-	-	58	12
Coopératives	-	-	2	2	2
Développement du Nord	-	-	1	1	1
Économie	-	-	2	-	1
Éducation	2	4	2	4	1
Environnement	6	9	8	6	7
Finances	-	-	-	-	-
Habitation	2	3	3	3	3
Industrie	1	-	2	6	5
Justice et Solliciteur général	3	4	6	3	5
Patrimoine	2	-	1	2	4
Pêches	2	4	3	-	-
Protection civile	-	2	3	-	-
Ressources naturelles	5	5	5	4	12
Ressources humaines et Services sociaux	6	4	13	12	5
Santé	6	7	7	2	3
Sports et loisirs	-	5	1	8	8
Transports	1	4	1	1	-
Travaux publics et Services gouvernementaux	-	1	1	1	-
Total	47	70	78	128	86

¹ Données statistiques adaptées à la liste révisée des secteurs dressée en avril 1994 suivant les réorganisations effectuées par les gouvernements au cours des dernières années. Par ailleurs, les réunions de Premiers ministres ne constituent plus une catégorie distincte. Elles sont plutôt incorporées à la rubrique « Affaires intergouvernementales » lorsque leur ordre du jour touche plus d'un secteur.

Tableau 4 : Documents de conférences codés, catalogués et distribués

	1995-1996	1994-1995	1993-1994
Nombre de nouveaux documents de conférences reçus -	609	983	1 230
Total des documents en archives -	25 028	24 406	23 423
Nombre de demandes distinctes de documents reçues et traitées par le SCIC -	128	98	128
Nombre de bibliothèques législatives, universitaires et publiques qui sont dépositaires des documents du SCIC	113	117	120

Appendice B - Renseignements supplémentaires

1. Organisation

- 1.1 Organigramme 17
- 1.2 Besoins en ressource par programme 17

2. Besoins en personnel

- 2.1 Sommaire par catégorie professionnelle 18

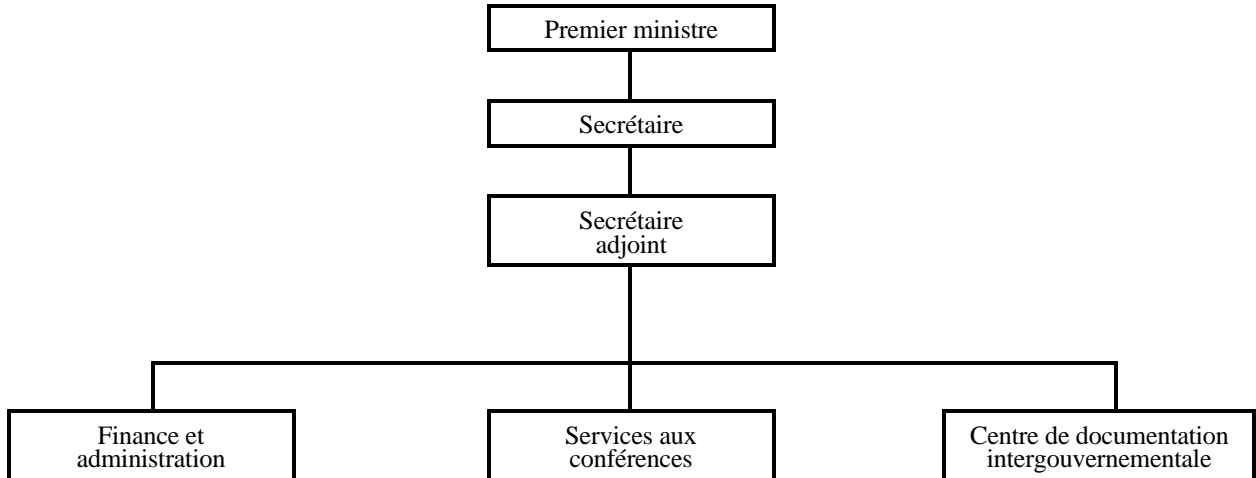
3. Renseignements financiers supplémentaires

- 3.1 Recettes et dépenses
 - 3.1.1 Dépenses bruts et nets par programme 19
 - 3.1.2 Détails des recettes par programme 19
 - 3.1.3 Renseignements concernant la formule fédérale-provinciale de partage de frais du SCIC
 - 3.1.3.1 Frais de fonctionnement à partager 20
 - 3.1.3.2 La quote-part prévue de chaque province au titre de frais de fonctionnement du SCIC 21
 - 3.1.3.3 La quote-part fédérale prévue au titre de frais de fonctionnement du SCIC 22
 - 3.2.1 Présentation par article courant (000 \$) 23

4. Références 24

Appendice 1 - Organisation

1.1 Organigramme



1.2 Besoins en ressource par programme (000 \$)

Budget principal 1997-1998		
Programme		
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	Total
Programme	3 104	3 104
Total	3 104	3 104

Appendice 2 - Besoins en personnel

2.1 Sommaire par catégorie professionnelle (ÉTP)

	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Nominations par décret	1	1	1	1	1	1
Direction	1	1	1	1	1	1
Administration et service extérieur	13	15	15	15	14	14
Soutien administratif	15	14	14	14	14	14
Total	30	31	31	31	30	28

Appendice 3 - Renseignements financiers supplémentaires

3.1 Recettes et dépenses

3.1.1 Dépenses brutes et nettes du Ministère par programme (000 \$)

	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Dépenses brutes par programme				
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	3 115	3 104	3 004	3 004
Total des dépenses brutes	3 115	3 104	3 004	3 004
Moins :				
Recettes portées au Trésor	891	902	890	890
Total des dépenses nettes	2 224	2 202	2 114	2 114

3.1.2 Détail des recettes par programme (000 \$)

	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Budget des dépenses 1998-1999	Budget des dépenses 1999-2000
Recettes portées au Trésor par programme						
Paiement de transfert venant d autres gouvernements	1 156	927	891	902	890	890
Recettes diverses	3	2	0	0	0	0
Total	1 159	929	891	902	890	890

Appendice 3 - Renseignements financiers supplémentaires

3.1 Recettes et dépenses

3.1.3 Renseignements concernant la formule fédérale-provinciale de partage de frais du SCIC

3.1.3.1 Frais de fonctionnement à partager :

	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000
Budget des dépenses principal	3 115 000	3 104 000	3 004 000	3 004 000
Moins : Postes exclus du partage de frais avec les provinces				
• Contribution aux régimes d avantages sociaux des employés fédéraux	(216 000)	(254 000)	(249 000)	(249 000)
Frais de traduction	(324 000)	(317 000)	(317 000)	(317 000)
Services aux locataires	(9 000)	(9 000)	(9 000)	(9 000)
Capital	(15 000)	(15 000)	(15 000)	(15 000)
Frais totaux à partager	2 551 000	2 509 000	2 414 000	2 414 000
Répartition des frais partagés				
Gouvernements provinciaux (50%)	1 275 500	1 254 500	1 207 000	1 207 000
Gouvernement fédéral (50%)	1 275 500	1 254 500	1 207 000	1 207 000

Appendice 3 - Renseignements financiers supplémentaires

3.1 Recettes et dépenses

3.1.3 Renseignements concernant la formule fédérale-provinciale de partage de frais du SCIC

3.1.3.2 La quote-part prévue de chaque province au titre de frais de fonctionnement du SCIC (\$) :

	Population	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000
Terre-Neuve et Labrador	2,1	26 800	26 300	25 300	25 300
Nouvelle-Écosse	3,3	42 100	41 400	39 800	39 800
Nouveau-Brunswick	2,7	34 400	33 800	32 600	32 600
Île-du-Prince-Édouard	0,5	6 400	6 300	6 000	6 000
Québec	25,3	322 700	317 400	305 400	305 400
Ontario	37,1	473 200	465 400	447 800	447 800
Manitoba	4,0	51 000	50 200	48 300	48 300
Saskatchewan	3,6	45 900	45 200	43 500	43 500
Alberta	9,3	118 700	116 700	112 300	112 300
Colombie-Britannique	12,1	154 300	151 800	146 000	146 000
Total		1 275 500	1 254 500	1 207 000	1 207 000

Appendice 3 - Renseignements financiers supplémentaires

3.1.3.3 La quote-part fédérale prévue au titre des frais de fonctionnement du SCIC en 1996-1997 (\$):

	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000
Montant des frais partagés à imputer au gouvernement fédéral	1 275 500	1 254 500	1 207 000	1 207 000
Plus : Rajustements				
• Contribution aux régimes d'avantages sociaux des employés fédéraux	216 000	254 000	249 000	249 000
• Frais de traduction	324 000	317 000	317 000	317 000
• Services aux locataires	9 000	9 000	9 000	9 000
• Capital	15 000	15 000	15 000	15 000
• Manque à gagner prévu en raison des contributions partielles : ¹				
Manitoba	31 000	30 200	28 300	28 300
Alberta	28 700	26 700	22 300	22 300
Québec	191 400	186 100	174 100	174 100
Ontario	117 600	109 800	92 200	92 200
Rajustement total	932 700	947 800	906 900	906 900
Coût total prévu pour le gouvernement fédéral	2 208 200	2 202 300	2 113 900	2 113 900

¹ Basé sur la dernière contribution reçue de chaque province

Appendice 3 - Renseignements financiers supplémentaires

3.1 Recettes et dépenses

3.2.1 Présentation par article courant (000 \$)

	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Personnel						
Traitements et salaires	1 442	1 495	1 493	1 496	1 461	1 461
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	194	194	216	254	249	249
	1 636	1 689	1 709	1 750	1 710	1 710
Biens et services						
Transportation et communications	439	540	621	500	480	480
Information	26	32	25	40	40	40
Services professionnels et spéciaux	49	271	420	524	504	504
Locations	227	186	250	200	180	180
Achat de services de réparation et d'entretien	13	16	15	15	15	15
Services publics, matériaux et fournitures	60	79	60	60	60	60
Autres subventions et paiements	-	-	-	-	-	-
Dépenses en capital secondaires*	161	55	15	15	15	15
	975	1 179	1 406	1 354	1 294	1 294
Dépenses budgétaires nettes	2 611	2 868	3 115	3 104	3 004	3 004

Appendice 4 - Références

Rapport annuel SCIC

Années 1995-96, 1994-95